



L'ASSOCIATION **ARTIS** EST BASÉE AU FORT **BARRAUX**.

**QUATRE SALLES, À L'ÉTAGE DANS LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION,
SONT RÉSERVÉES AUX EXPOSITION INDIVIDUELLES.**

**LES « AUTOMNALES DU FORT », REGROUPANT DES ARTISTES DU GRÉSIVAUDAN
SUR UN THÈME DONNÉ, ONT LIEU DANS LA SALLE VAUBAN.**

VOUS SOUHAITEZ EXPOSER AU FORT ?

Les expositions individuelles

Celles-ci ont lieu dans les quatre salles de l'étage en **mai, juin et septembre** avec un artiste par salle selon le principe suivant : **deux artistes membres d'ARTIS et deux artistes invités sur trois weekends d'exposition.**

ARTIS, étant une association, celle-ci fonctionne exclusivement avec des membres bénévoles. Les artistes exposants sont donc chargés d'une grande partie de l'organisation de leur exposition tout en bénéficiant de l'aide de l'association notamment pour la communication.

Vous êtes invités à faire savoir que vous souhaitez exposer le plus tôt possible. Vous pouvez envoyer une demande d'information et/ou une pré-candidature via le *formulaire de contact du site internet d'ARTIS*.

Les documents de candidature vous seront alors envoyés par l'association.

La date limite d'envoi des candidatures est le 31 octobre pour exposer l'année qui suit.

Une commission de sélection comprenant des membres de l'association se réunit à l'automne. Elle examine les différents dossiers et retient les exposants de l'année à venir. Les candidats retenus sont contactés fin janvier pour la confirmation de leur sélection et reçoivent un contrat détaillant les engagements réciproques. Une participation aux frais d'exposition est notamment demandée aux artistes.

Les « Automnales du Fort »

Les conditions de candidatures figurent sur le document téléchargeable sur le site d'ARTIS.